



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Crise « Fipronil » en élevage de volailles

Retour d'expérience et rôle du vétérinaire

Patrick DEHAUMONT
Directeur général de l'alimentation

Chronologie de la crise

20/07/2017

- Les autorités belges informent les États membres et la Commission européenne, via le RASFF (réseau d'alerte européen), de la présence de Fipronil dans des œufs et de la viande de volaille ;
- La source de contamination proviendrait de certains **lots falsifiés de DEGA 16**, un anti-parasitaire non autorisé en France.

28/07/2017

- Un éleveur du Pas-de-Calais informe spontanément les autorités françaises de l'utilisation du DEGA16 dans son établissement, par son intégrateur belge. Aucun œuf issu de cet élevage n'a été mis sur le marché → mise sous APMS et prélèvements (destruction produits et animaux)

Chronologie de la crise

05/08/2017

- La première alerte officielle concernant la France est notifiée par les Pays-Bas ;
- Les autorités françaises mettent en œuvre les premières mesures de gestion :
 - information des entreprises concernées
 - blocage des lots
 - analyses et retrait

07/08/2017

- Premier communiqué de presse : « La France renforce ses contrôles »
 - Volet 1 : enquêtes en élevage
 - Volet 2 : plan de contrôle et plan de surveillance produits

→ Fraude alimentaire – crise médiatique

Données scientifiques

Avis de l'ANSES du 10 août 2017 – œufs et ovoproduits

- LMR fixée à 0,005 mg/kg
- ARfD fixée à 0,43 mg/kg d'œuf ou ovoproduits

- L'ANSES a conclu que compte tenu des concentrations de fipronil observées à ce jour et en considérant la caractérisation des dangers de cette substance, le risque de survenue d'effets sanitaires apparaît très faible,

Avis de l'ANSES du 18 août 2017 – produits transformés

- LMR fixée à 0,005 mg/kg
- ARfD fixée à 0,23 mg/kg pour les produits transformés

Enquêtes en élevages

- **Méthode**

IT 2017-667 : une Instruction Technique relative à la recherche de l'utilisation de produits antiparasitaires, de biocides, de médicaments vétérinaires. (questionnaire et visite sur site) a été publiée à la date du 07/08/2017 pour la recherche de:

- DEGA 16 – Cooper Boost ;
- Méthodes de lutte antiparasitaire utilisées.

20 aine exploitations ont été inspectées de façon renforcées après communication de résultats non conformes sur des ovoproduits par les autorités belges et italiennes.

Enquêtes en élevages

1- Résultats vis-à-vis du Fipronil

- Taux de réponse 96% des départements = 92 DD(CS)PP
- Nombre d'élevages enquêtés (10 % sur site) : 4616 (*ref 2900 professionnels*)
- **Aucune mise en évidence d'usage de fipronil** (hors exploitation du 62)
 - les analyses sur œufs conduites en cas d'alertes UE se sont révélées négatives
 - MAIS : usage AMITRAZE comme biocide

Enquêtes en élevages

2- Résultats « pratiques antiparasitaires »

- nombre d'élevages enquêtés : 1781
- nombre d'élevages déclarant recourir à de produits antipoux : 650 (soit 37% des élevages enquêtés)
- 135 produits recensés :
 - 3 médicaments vétérinaires autorisés : BYEMITE (phoxyme), MITEX (Miconazole, Prednisolone, PolymyxineB), TAKTIC (amitraze) = > Mésusage des 3 médicaments car usage comme biocides.
 - 21 biocides autorisés dont 14 avec activité acaricide
 - 111 produits à statut inconnu (produits ménagers, huiles essentielles, etc)

Enquêtes en élevages

3- Résultats des investigations relatives à l'AMITRAZE

- Usage signalé dans 16 départements
- Nombre d'élevages enquêtés : 48 (prélèvements dans 46) 16 (*ref 2900 professionnels*)

Toutes les analyses sur œufs conduites se sont révélées négatives en Amitraze et Fipronil

BILAN FAVORABLE DES ENQUETES : CP du 11 sept. 2017

Enquêtes produits

- IT 2017-701 : Une instruction technique conjointe DGAL/DGCCRF a été publiée le 24/08/2017 concernant la gestion des produits susceptibles d'être contaminés par le fipronil.

Retrait / Rappel

Nature du produit	Résultats < LMR	Résultats \geq LMR < ARfD	Résultats \geq ARfD
	<0,005 (mg/kg)		0.43 (mg/kg)
Oeufs	Maintien sur le marché	Retrait (avec information au consommateur)	Rappel* (avec diffusion d'un communiqué de presse)
Ovoproduits	Maintien sur le marché	Retrait (avec information au consommateur)	Rappel* (avec diffusion d'un communiqué de presse)
	<0,005 (mg/kg)		0.23 (mg/kg)
Produits transformés	Maintien sur le marché	Retrait (avec information au consommateur)	Rappel* (avec diffusion d'un communiqué de presse)

Enquêtes produits - 1 ère phase

Investigations sur la traçabilité amont – vérification des matières premières incorporées lorsque :

- Des œufs ou ovoproduits sont identifiés comme étant contaminés
- Les œufs ou les ovoproduits proviennent de Belgique ou des Pays-Bas

Investigations sur la traçabilité aval – recherches des lots fabriqués à partir de matières premières susceptibles d'être contaminées : Analyses ou évaluation par calculs pour vérifier la conformité des lots

Supervision des autocontrôles

Retraits / Rappel

- **45 références retirées**
- **Aucun rappel**
- La liste des produits retirés est publiée sur le site de la DGCCRF et de la DGAL

Enquêtes produits - 2de phase

Plan de surveillance et plan de contrôle

Instruction conjointe DGAL/DGCCRF 2017- 699 du 23/08/2017

Plan de contrôle

Produits transformés à base d'œufs, de préférence ceux fabriqués dans les principaux pays concernés par la « crise fipronil » (Pays-Bas, Belgique, Allemagne) ayant une DDM longue (produits secs, en conserve ou surgelés) ont été ciblés,

Ce plan de contrôle prévoit la réalisation de 120 prélèvements

Bilan : 127 échantillons ont été prélevés et aucune non-conformité n'a été relevée.

Plan de surveillance

Produits transformés à base d'œufs et d'ovoproduits prélevés au stade de la distribution (500 prélèvements) et en restauration collective (160).

Bilan 13 oct. : 637 résultats d'analyse disponibles (110 prélèvements sur viandes et produits carnés ; 527 sur produits à base d'œufs) **1 résultat positif (plan de surveillance).**

Principes de gestion de crise

- **Transparence**
 - Vers les parties prenantes et le grand public (rencontre ONG) ;
 - Diffusion régulière d'information
 - Mise en avant de l'absence de risque santé publique.
 - Réunion spécifique à la profession vétérinaire
- **Communication**
 - Conférence de presse du Ministre ;
 - Porte parole du Ministère
 - Site internet (à compter du 7 août 2017).

Site internet « mise à jour liste des produits retirés »

Fipronil : liste des produits retirés de la vente en France

18/09/2017

  Partager

FIPRONIL

[La liste des produits retirés du marché au 18 septembre 2017 \(PDF, 51.44 Ko\)](#)

Les produits listés ci-dessus sont **retirés du marché** car ils contiennent du fipronil à une concentration supérieure à la limite réglementaire (**LMR = 0,005 mg/kg de produit**).

Bien que ne présentant pas de risque pour la santé, ils sont listés **dans un souci d'information du consommateur**.

Mesures européennes

31/07/2017 : La Commission Européenne définit des mesures de gestion à appliquer concernant la présence de fipronil :

En cas de présence de fipronil >LMR, les œufs ou ovoproduits incriminés ne peuvent plus être utilisés et doivent être détruits ;

Les œufs ou ovoproduits doivent être retirés du marché, voire même rappelés si la concentration en fipronil dépasse l'ARfD (0,72 mg/kg).

25/08/2017 : Une réunion informelle se tient entre les principaux états membres impliqués dans la crise du fipronil (France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Belgique et Royaume-Uni). Ont été abordés notamment :

partage des expériences des différents EM

nécessité d'harmoniser les procédures de gestion

nécessité de tracer des perspectives pour mieux prévenir et lutter contre les fraudes

30/08/2017 : Standing Committee on Plants, Animals, Food and Feed

Harmonisation des procédures relatives à l'incertitude de mesure et aux facteurs de dessiccation ;

Harmonisation de la gestion des produits transformés

Mise en place de plan de surveillance européen dans les élevages (recherche de 12 molécules dont le fipronil, l'amitrazé...)

Mesures européennes

- **Réunion de travail à Berlin**

14/09/2017 AT, BE, NL, DE, FR

- **Propositions communes au Commissaire européen Vytenis ANDRIUKAITIS**

Propositions de mesures d'amélioration visant à tirer les conséquences de la crise et à optimiser la lutte contre la fraude alimentaire : coordination UE, fonctionnement des différents réseaux d'alerte, ...

- **Mission « fact Finding DG Santé »**

3 au 6 octobre 2017

Rencontre administrations (DGAL - DGCCRF) et professionnels

Mesures européennes

- Mesures déployées d'ici fin 2018

révision du plan de gestion de crise,

approfondissement du programme de surveillance des résidus,

accroissement des capacités de réaction rapide de l'EFSA,

constitution du réseau des food safety officers,

déploiement de nouvelles sessions de formation BTSF,

organisation d'un exercice de crise,

réorganisation de l'architecture des systèmes d'information RASFF, AAC et AAC-FF

Rôle de la profession vétérinaire

- **Constats**
 - Des élevages sous suivi sanitaire
 - Un problème d'élevage connu
 - Un détournement de produits vétérinaires
 - Des interrogations légitimes
- **Perspectives**
 - Sur les prescriptions vétérinaires
 - Sur les perspectives thérapeutiques

Rôle de la filière avicole

- **Constats**

- Un problème d'élevage connu

- **Actions entreprises**

- Sur la lutte biologique contre le pou rouge : étude BIOPTIPOU (2016-2019) sur la lutte biologique contre les poux rouges. Financement 270 417 euros par des fonds européens et ceux de la région Auvergne-Rhône-Alpes complétés de ceux de l'interprofession "oeufs" (CNPO) et coordonnée par l'ITAVI.

Premiers résultats (2016) encourageants : les élevages étaient moins impactés par les infestations pour les poux rouges selon la présence naturelle en bâtiments de prédateurs naturels (d'autres acariens) du pou rouge.

La crise « fipronil/autres produits anti-poux » renforce l'intérêt de ce projet agro-écologique

Perspectives

→ Résultats favorables des enquêtes

→ Profession vétérinaire concernée

→ Perspectives sur optimisation traçabilité et lutte contre la fraude

